

ANNEXE AU REGLEMENT INTERIEUR ACCUEIL PERISCOLAIRE

ST PUY

LES HORAIRES :

L'accueil périscolaire fonctionne le lundi, mardi, jeudi et vendredi :

- Le matin de 7h30 à 8h50
- Le midi de 12h00 à 13h20
- Lundi et jeudi : le soir de 16h30 à 18h30
- Mardi et vendredi : le soir de 15h00 à 18h30

Le mercredi :

- Le matin de 7h30 à 8h50
- Le midi de 12h à 12h30

Garderie le mercredi après-midi de 12h à 18h30 pour les enfants inscrits à l'accueil périscolaire. Le départ des enfants se fera à partir de 14h30.

LES ACTIVITES :

Pour les enfants fréquentant le périscolaire, un goûter est fourni gratuitement. Pour une meilleure organisation des achats, votre enfant doit être inscrit sur le tableau du périscolaire.

Un programme d'activité en lien avec le Projet Educatif Territorial (PEDT) de la Ténarèze sera affiché et mis à jour régulièrement. A partir du 4 septembre 2017, les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) se feront les mardis et vendredis de 15h00 à 16h30 (élémentaire) et de 15h05 à 16h35 (maternelles).

Une information sera faite aux parents pour les activités spécifiques mises en place dans le courant de l'année.

Pour les enfants de l'élémentaire, le dispositif M'T DENTS est reconduit. Chaque enfant dispose d'un Kit (brosse à dents + dentifrice) qu'il utilise après le repas sous la surveillance d'un animateur.